

Accélération de la mise en place d'un « Food Valley » dans la région sud de la préfecture de Kumamoto, grâce à la création du « Centre de Food Valley -Agro-industrie »

Préfecture de Kumamoto



Contexte

La préfecture de Kumamoto a créé en avril 2015 le « Centre de Food Valley -Agro-industriel » afin d'accélérer la mise en œuvre du « Plan de mise en place d'un Food-Valley (pôle des industries agroalimentaires) dans la région sud de la préfecture ». Ce plan a pour objectif d'encourager les industries agroalimentaires en tirant parti des produits agricoles et halieutiques à fort potentiel dans la région sud, ainsi que de relancer, par conséquent, l'ensemble de l'économie de la région.

Contenu

Ce Centre est une installation innovante, au niveau national, qui peut aider les agriculteurs et les entreprises, à partir du développement d'un produit, en passant par la recherche des débouchés jusqu'à l'élargissement des affaires. Il effectue en même temps, d'une manière cohérente, les essais concernant les techniques pour ajouter aux produits une valeur ajoutée, telles que techniques de production agricole et de maintien des fonctions et de la fraîcheur des produits

- Analyses sur les composants fonctionnels, expériences et recherches sur la distribution et le maintien de la fraîcheur
- Aides aux producteurs et entreprises pour le développement de produits et leur fabrication à essai, au travers de l'autorisation de l'utilisation gratuite des installations et des machines pour la transformation
- Coordination des rencontres entre les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires pour leur future collaboration
- Aides au marketing pertinent et à la recherche de débouchés conformes aux caractéristiques du produit et à la quantité de production
- Aides spéciales aux producteurs pour les transactions commerciales

Effets

Le nombre d'utilisations de ce Centre a dépassé 1.400 durant les premières deux années d'existence. 48 nouveaux produits ont été créés grâce aux rencontres entre les entreprises et les agriculteurs en vue d'une coopération, ainsi qu'à l'aide au développement de nouveaux produits. Les aides pouvant être un modèle, et qui encouragent l'expansion des affaires ou le développement des régions productrices de produits agricoles, sont classées comme « projet ». Ces aides sont données en coopération avec différentes organisations.

Dans le cadre des recherches et expériences, nous effectuons les recherches encourageant de nouvelles affaires, comme par exemple les analyses sur les composants fonctionnels, ainsi que les expériences de conservation sur les techniques de maintien de la fraîcheur.